



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Création d'emplois occasionnels à la Direction des Bâtiments et à la
Direction des Sports service Jeunesse**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99379

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Direction Ressources Humaines

**Création d'emplois occasionnels à la Direction des Bâtiments et à
la Direction des Sports service Jeunesse**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

1) Direction des Bâtiments

Par délibération en date du 20 Janvier 1999, le Conseil Municipal a créé l'emploi occasionnel de dessinateur (article 3, alinéa 2 de la loi du 26 Janvier 1984) à la Direction des Bâtiments.

Les motifs qui avaient conduit à la création de ce poste occasionnel perdurent et nécessitent un renfort ponctuel du personnel pour la gestion du patrimoine.

L'emploi à créer est :

- un emploi de dessinateur chargé de l'identification et du recensement des biens, rémunéré sur la base de l'indice brut 259, majoré 258, du 1er Août au 31 Décembre 1999

2) Direction des Sports service Jeunesse

L'emploi à créer est :

- un éducateur spécialisé, secteur de Goise, pour une période de 3 mois à compter du 1er Juillet 1999, rémunéré sur l'un des échelons des 2 grades du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio•éducatifs, en fonction des diplômes et de l'expérience du candidat retenu.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer les emplois occasionnels définis ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)